



Déclaration liminaire de l'intersyndicale FO-EA et Elan commun du CSA-REA Hauts-de-France

Monsieur le Directeur Régional,

Une fois de plus, nous déplorons le manque de respect de la DRAAF-SRFD des Hauts-de-France pour un dialogue social de qualité avec les représentant.e.s du CSA-REA Hauts-de-France, ce qui reflète également un manque de considération envers le personnel de l'enseignement agricole public de notre région.

Nous avons dû déployer des efforts considérables pour obtenir la tenue de ce CSA-REA de fin d'année, essentiel pour préparer la rentrée scolaire 2024-2025. Cela nous a contraints à solliciter directement la direction de la DGER. La réunion d'une durée de 3h30 que vous nous proposez, avec un ordre du jour aussi chargé, est manifestement insuffisante. Cette approche, consistant à traiter principalement les questions liées à la rentrée scolaire tout en reportant les autres points à un hypothétique CSA-REA en septembre, a déjà été utilisée l'année dernière et s'est avérée décevante.

Les documents préparatoires fournis manquent de détail et de clarté, rendent impossible une évaluation adéquate de la situation de l'enseignement agricole public dans la région et l'élaboration de projections pertinentes.

De plus, la tenue de ce CSA-REA en matinée complique les discussions approfondies sur des sujets cruciaux pour l'avenir de l'enseignement agricole public. Cela entrave également l'organisation de réunions de préparation en présentiel pour nous permettre de nous concerter efficacement.

Nous exprimons notre indignation face à l'imposition unilatérale du règlement intérieur du CSA-REA par la DRAAF-SRFD lors du CSA-REA de repli du 22 décembre 2023, en l'absence de toutes les organisations syndicales de l'enseignement agricole public des Hauts-de-France. Cette décision survient au moment où nous luttons contre la dégradation de nos fiches de service. Les efforts de l'intersyndicale n'ont pas été vains et ont permis une valorisation correcte des heures de pluri des enseignant.e.s.

Pour la majorité des dossiers, qu'ils soient pédagogiques, relatifs aux politiques éducatives, à la santé ou aux conditions de travail, les réponses sont longues à obtenir, lorsqu'elles sont fournies.

Le personnel de l'enseignement agricole public notamment celles et ceux des CFPPA/UFA, les infirmier.e.s et les AESH ont des attentes fortes sur leur valorisation salariale et leurs conditions de travail. Une motion concernant les infirmier.e.s sera lue lorsque nous aborderons ce point à l'ordre du jour.

Lors de nos interpellations sur divers sujets, vous ne répondez que rarement. Cela illustre la mauvaise qualité du dialogue social avec la DRAAF-SRFD. Cette dégradation du dialogue social intervient dans un contexte politique alarmant depuis le dimanche 9 juin, avec de graves menaces pesant sur notre pays, nos institutions, notre système éducatif public, et en particulier sur l'enseignement agricole public.

Le mercredi 29 mai 2024, à l'Assemblée Nationale, lors d'une réunion de la Commission des finances sur l'évaluation des politiques publiques relatives à la mission Enseignement scolaire et à la mission Agriculture, le député de la 4^e circonscription de la Somme, Jean-Philippe Tanguy du Rassemblement National, a publiquement mis en cause le personnel de l'enseignement agricole. Il a affirmé recevoir "beaucoup de retours d'enfants d'agriculteurs qui se plaignent d'avoir des enseignements particuliers qui (...) les mettent en porte-à-faux avec la façon dont leurs parents travaillent", évoquant des cours avec "une certaine vision de l'écologie, de la décroissance, du bien-être animal", accusant les enseignant.e.s de véhiculer un "contenu idéologique, pour ne pas dire politique."

Face à ces attaques contre le personnel de l'enseignement agricole public, nous rappelons que notre mission est de mettre en œuvre des programmes nationaux répondant à des politiques publiques, tout en respectant la liberté pédagogique des enseignant.e.s. Notre enseignement ne se limite pas à apporter des compétences techniques à nos élèves, apprentis et stagiaires. Il ne se réduit pas à un apprentissage "professionnel" mais vise à former des citoyen.ne.s éclairé.e.s, capables de réfléchir sur des "questions socialement vives" et d'agir dans une société complexe.

Devant de telles accusations, nous demandons à l'instance académique de soutenir techniquement le personnel de l'enseignement agricole public dans ses missions.

Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de la République, notre engagement contre les intégrismes, toutes formes de discrimination et toutes les atteintes à nos libertés. Nous défendons un enseignement agricole public ouvert à tous et à toutes, visant à former des citoyens et citoyennes émancipé.e.s et éclairé.e.s sur les enjeux agricoles, pour une agriculture respectueuse de l'environnement et des êtres humains.